

## Atelier de concertation « synthèse d'ensemble »

du mercredi 7 décembre 2011

### Compte-rendu

#### **PARTICIPANTS**

---

##### Elus :

Didier Vullierme - adjoint en charge des déplacements - Villeurbanne

Chiafa Tifra - adjointe au commerce - Villeurbanne

##### Citoyens :

Olivier Bataillon

Jane Bert

Paul Besson

Denis Cardinaud

Michel Colmard

Alain Conterno

Catherine Fratta

Lucette Lehmann

Michel Lusetti

Michel Marec

Raphael Bonnavon

Sylvie Prat Jourquet

Ginette Orcel Busseneau

Paul Rey

Anne Staphost

Rémi Valette

Béatrice Vessiller

Jean Vidal

##### Maîtrise d'œuvre Ilex

Guerric Pere

Nelly Nebout

Céline Durand

Luc Duprez - chef de projet Grand Lyon

Serge Roul - AP Management

Nicolas Belmonte - service déplacements Villeurbanne

Brigitte Badina - Mission participation citoyenne Grand Lyon

Eric Maisonneuve - Sémaphores - animateur

Candice Lanuc - Sémaphores - animatrice

## INTRODUCTION

---

M. Didier Vullierme, adjoint de Villeurbanne délégué aux déplacements et à la voirie accueille et remercie les participants.

Il rappelle que cet atelier a pour objectif de faire une synthèse de l'ensemble des remarques exprimées lors des deux ateliers précédents (23 novembre - secteur Cusset et 30 novembre – section courante) et de les compléter, enrichir ou nuancer avec de nouveaux regards, en particulier sur des espaces particuliers de la section courante ou du secteur « Cusset ».

Plus globalement il s'agit de conclure cette 1<sup>ère</sup> étape de concertation liée aux études préliminaires. **Nous ne sommes encore qu'au début de la définition du projet et cette étape va permettre d'enrichir les principes et les esquisses en cours d'élaboration par Ilex, le maître d'œuvre du projet.** Il s'agit d'un travail de longue haleine qui **va se poursuivre avec des éléments et des propositions de plus en plus précises dans les mois qui viennent.** Ainsi, après une validation des études préliminaires par les élus, une **nouvelle étape de concertation sera mise en place pour élaborer l'avant projet.**

## RAPPEL DES ELEMENTS CLES

---

### Les principales intentions du projet

Guerric Péré rappelle les principales intentions développées par Ilex à ce stade du projet :

#### Concernant la section courante

- **« Bande des 10 m »** : l'intention serait de mettre en valeur l'alignement en retrait afin de créer des repères, de la cohérence sur cet espace. Cet espace n'es t pas du domaine public pour l'instant, mais appartient à différents propriétaires (commissariat de police, copropriétés...). Des rencontres seront organisées avec ces propriétaires pour avancer sur les propositions.
- **Espace CCVA / MLIS / Salle Raphaël de Barros** : ce sont trois équipements majeurs, en vis-à-vis, mais dont les relations subissent beaucoup de perturbations. L'idée est de créer un plateau, pour ralentir les flux en signifiant que l'on se trouve dans un espace particulier. Le parvis du CCVA serait plutôt végétalisé, en prenant appui sur le jardin en bande qui existe déjà. Il s'agirait de donner l'impression d'une porte verte lorsque l'on entre dans le quartier et en empruntant la rue de France.
- **Zoom Placette Greuze et rue des Boucherets** : c'est un petit espace très encombré et peu utilisé ; la rue des Boucherets est étroite et sans trottoir et donc peu confortable pour les piétons. L'idée serait de traiter la rue dans la continuité de la placette, en ramenant tout à niveau pour créer une ambiance plus urbaine et plus propice aux déplacements piétons .
- **Parvis de la CPAM** : l'essentiel du projet repose sur l'idée de créer des petits jardins sur cet espace très minéral (la CPAM a d'ailleurs aménagé un petit espace vert privatif). Il conviendrait aussi de modifier la station Vélo'V pour la mettre au niveau de la piste. Il est important de noter que l'espace appartient en grande aprtie à la CPAM et n'est pas du domaine public de la ville ou du Grand Lyon. .
- **Le principe de micro-jardins** : dès que l'on dispose d'une surface suffisamment conséquente au sol, le principe serait de créer des jardins (carrés ou autres) qui pourraient avoir des contenus différents (hauts, bas, colorés, verts, persistants ou non...).

### Concernant le secteur Cusset :

- **Cr ation d'une grande esplanade** : la section de la rue du 4 aout venant du p riph rique serait ferm e   la circulation -   l'exception de la desserte locale - afin de redonner de la place   la vie de quartier et favoriser le d veloppement de nouveaux usages.
- **Rue de Pressens ** : le carrefour avec le cours  mile Zola serait repris pour permettre un am nagement de cette articulation avec le cours, am liorer les d placements des pi tons dans ce secteur commer ant et cr er un v ritable espace   proximit  du mur v g talis  (plus intime), tout en d gageant de la place pour  largir le trottoir en face.
- **La place V Balland** : plusieurs hypoth ses sont  tudi es sur cet espace. En tout  tat de cause, le stationnement y sera maintenu. L'acc s serait assur  par l'ancienne rue du 4 ao t. La question de la sortie du parking reste pos e (doit-elle se faire directement sur le cours ?).

**Le march ** : deux hypoth ses sont explor es : implantation sur l'esplanade qui sera am nag e, ce qui rendrait le march  plus visible, ou maintien sur la place Balland. L'esplanade permettrait de relier les deux zones de commerces (est et ouest) qui ne sont distantes que d'environ 150 m. Un travail fin reste   r aliser pour v rifier la faisabilit  technique et les contraintes de circulation li es   ces hypoth ses.

- La volont  est  galement d'**am liorer les d placements   pied**, ainsi que ceux des **Personnes   mobilit  r duite**, et de faciliter le cheminement depuis le m tro. Il ne sera pas possible d'effacer le d nivel e, mais des  tudes sont en cours pour rendre cette liaison la plus confortable possible.
- **Place du v g tal** : il sera difficile de planter de nouveaux arbres de haut jet sur cette partie du cours car la station de m tro occupe une grande partie du sous-sol, tr s proche de la surface et ne permet pas la cr ation de fosses profondes.

Nota : pour toutes les questions de circulation (tourne   gauche, maintien – suppression – cr ation de feux...), il est encore trop t t pour avancer des r ponses. Pour cela il est n cessaire de disposer de comptages pr cis, lesquels ne seront disponibles qu'au premier trimestre 2012. Des ateliers seront organis s au printemps.

### La synth se des deux ateliers pr c dents

Brigitte Badina, de la mission participation citoyenne du Grand Lyon pr sente les grandes lignes des remarques et propositions issues des deux ateliers pr c dents :

#### Des constats partag s

- Un axe qui n'a pas d'unit , parfois v cu comme une fronti re, aux ambiances tr s diff rentes, et pas   la hauteur d'une ville comme Villeurbanne.
- Un cours peu agr able   fr quenter   pied alors qu'il est parsem  de petits espaces de vie, li s aux commerces, aux  quipements ou   des places ou jardins.
- Un cours trop peu v g talis  et essentiellement r serv    l'automobile
- Une circulation automobile qui pourrait  tre plus fluide sans les stationnements sauvages ou g nants.

## Des propositions du maître d'œuvre bien reçues par les participants

- Le principe de « **ruban technique** » qui semble permettre de concilier contraintes techniques, usages actuels (stationnement, terrasses, mobilier urbain...) et usages futurs tels que lieux de rencontres, repos, animations temporaires...
- La volonté de **libérer de la place** pour permettre aux piétons de se réappropriier l'espace, avec des revêtements de couleurs différentes pour identifier les usages.
- L'idée de **trottoir filant** au niveau de carrefours secondaires qui donne sa place au piéton et ralentit les voitures.
- Sur le **secteur de Cusset**, la neutralisation de la rue du 4 août en sortie du périphérique est appréciée car elle pourra permettre de retisser un quartier. Cela permet de donner plus de place au marché, de créer un espace de vie. L'idée de transformer l'espace sous le mur végétal en un lieu plus intime et de redonner de la place aux piétons est appréciée.
- L'intention d'**adapter la végétation** en fonction des lieux et des architectures et en visant la diversité (en hauteur -bouquets d'arbres, mais aussi plus bas au niveau de l'œil, voire au sol).
- Un **travail sur la lumière**, la nuit avec une ambiance moins routière, mais un éclairage suffisant pour les piétons. Le maintien du « fil bleu », déjà repère du cours Émile Zola.
- Les **murs pignons** (à végétaliser ou à faire évoluer vers un aspect moins « borgne »)

## Des réponses qui restent à apporter aux interrogations et inquiétudes

- **Circulation automobile** : comment maintenir un accès rapide, partout, pour les véhicules de sécurité (pompiers, police...) et assurer la fluidité du trafic derrière un bus ou camion de ramassage des ordures ménagères ? Par ailleurs il apparaît nécessaire de laisser des voies de tourne à gauche pour accéder dans les quartiers et garantir un bon écoulement de la circulation automobile.
- **Stationnement** : quelle place lui sera laissée sur le cours Émile Zola ? Comment les riverains qui n'ont pas de stationnement privé pourront-ils se garer ? Des places de livraison pour les commerces seront-elles prévues/maintenues ? Comment empêcher le stationnement en double file ou sur la piste cyclable ?
- **Déplacements à pied** : comment élargir au niveau des sorties du métro, en particulier vers Flachet ? Y aura-t-il plus de traversées piétonnes, en sécurité ?
- **Végétalisation** : la végétation plus basse, sous forme de buissons, ne va-t-elle pas gêner la visibilité aux croisements avec des rues ? Les micro-jardins seront-ils fermés ou pas ? Quelle assurance d'un entretien de qualité ?
- **Éclairage** : un éclairage pas trop fort est souhaitable, mais il doit aussi donner un sentiment de sécurité pour les promeneurs (cf. mauvais ressenti de la place Charles Hernu).

## TRAVAIL EN DEUX GROUPES DISTINCTS

---

Éric Maisonneuve et Candice Lanuc, du cabinet Sémaphores, présentent l'organisation du travail en deux groupes complémentaires qui ont pour objectifs d'enrichir ou d'aller plus loin sur les propositions issues des deux ateliers précédents.

Ainsi les participants qui n'étaient pas présents lors de l'une des réunions précédentes ont été invités à rejoindre le secteur du cours qu'ils n'ont pas traité. Les fruits des travaux sont présentés ci-dessous.

## Section courante

### Principe du ruban

Les participants manifestent leur inquiétude sur le positionnement de la piste cyclable au niveau de la chaussée. En particulier, ils craignent que les scooters et motos l'utilisent et la rendent dangereuse pour les cyclistes.

Il a été précisé que le principe du ruban positionné au niveau de la chaussée est acté depuis la phase précédente du projet, notamment suite à la demande des associations de cyclistes lors des réunions de concertation qui ont été organisées. Cela fait donc partie intégrante du cahier des charges soumis au maître d'œuvre et il n'est plus possible de revenir sur ce point qui a été validé par les élus.

Plusieurs recommandations ont été exprimées :

- Choisir un revêtement le moins glissant possible
- Identifier la bordure / limite de la bande par une couleur différente (verte par exemple pour faire référence aux voies vertes).

### Les micro-jardins

La proposition est bien accueillie mais des points de vigilance sont exprimés :

- Eviter un effet d'alignement des végétaux et un effet de « tunnel » tel qu'il peut exister par exemple sur des routes nationales avec les arbres de haut jet.
- Prendre en compte le risque que les micro-jardins deviennent des « sanisettes canines ».

Des propositions complémentaires ont été émises lors de cet atelier :

- Avant tout, viser la diversité des jardins et éviter l'effet de répétition.
- Imaginer certains micro-jardins que l'on pourrait traverser.
- Donner un sens à ces aménagements, une utilité au-delà de l'impact visuel :
  - o Rendre certains jardins « comestibles » avec des baies par exemple
  - o Intégrer le plus possible les micro-jardins au trottoir, en limitant les bordures, en travaillant sur différentes hauteurs de bordure ou en créant des bordures qui ont une fonction pour l'espace public (banc pour s'asseoir, de différentes hauteurs par exemple)
- Prendre en compte les personnes handicapées : il faut que ces micro-jardins ne soient pas une gêne pour elles et qu'elles puissent également en profiter.
- De même ces micro-jardins, s'ils sont séduisants, doivent permettre une bonne circulation des piétons et non pas l'entraver.

### Aménagement en plateau du parvis de la MLIS / CCVA / Salle Raphaël de Barros

L'idée est particulièrement bien appréciée, mais à la condition d'atténuer / effacer le caractère actuel trop minéral du parvis de la MLIS, assimilé à un four en été.

Sur la base de cette proposition les participants proposent de prévoir plusieurs places de ce type réparties sur l'ensemble du cours, en particulier à la hauteur de Gratte-ciel.

### **La bande des 10 m (de la rue Commandant Lherminier à la rue Loti)**

Le projet apparaît séduisant, mais la question de l'annexion de la piste cyclable pour le stationnement de véhicules est posée. Par ailleurs les participants soulignent que l'actuel espace vert est une chance / opportunité / respiration mais est privé et n'a pas de véritable usage.

### **La bande devant la CPAM**

La végétalisation de cet espace est jugée indispensable, ainsi que l'installation de bancs conviviaux et d'arceaux pour les vélos (hors Vélo'V). Les participants souhaiteraient qu'un point d'eau soit prévu.

Par ailleurs, la mise en place d'une boîte aux lettres CPAM avec accès direct en voiture serait pertinente pour éviter ou limiter les stationnements aux abords de cet équipement. Cela relève néanmoins d'une décision de la CPAM.

### **Placette Greuze – Rue des Boucherets**

L'idée de lier la placette et la rue des Boucherets est jugée intéressante pour pouvoir en faire un véritable espace public. Les participants jugent cependant nécessaire de maintenir la possibilité de circulation automobile sur cette rue (desserte de riverains et circulation très limitée).

Il est également suggéré de prévoir un petit équipement (pièce d'eau ?) afin d'améliorer l'attractivité de la place.

## **Secteur Cusset**

### **Esplanade Cusset – sortie de la Place Balland avec débouché sur le cours E. Zola**

Cette proposition apparaît initialement intéressante, en particulier pour les riverains et pour faciliter l'accès au magasin de pièces détachées automobiles. Cependant, après débat, il est ressorti que cela risquait de créer une rupture dans l'unité de l'esplanade : les personnes qui iront vers l'est seraient obligées de traverser créant de fait un nouveau carrefour. Par ailleurs cette solution présente le risque de créer un engorgement sur le cours E. Zola.

Ainsi certains participants proposent de faire le tour par la rue F. de Pressensé pour rejoindre le cours E. Zola (avec nécessité d'un double sens sur une partie de Pressensé, entre le Cours et la rue de Venise).

### **Esplanade Cusset – emplacement du marché**

L'hypothèse d'un maintien sur la place V. Balland apparaît intéressante car elle offre davantage de possibilité d'extension. Mais cela peut poser un problème de circulation compte tenu du sens unique rue de Venise et rue de Chambfort et du croisement avec la rue Pierre Voyant.

L'hypothèse « esplanade » est jugée comme la plus intéressante à condition de la décaler vers le magasin de pièces automobiles. Cette hypothèse permet d'investir ce nouvel espace public et la place Balland peut être une possibilité d'extension.

Les participants attirent l'attention sur la nécessité de bien conserver ou renforcer la signalétique des commerces sédentaires existants afin que le développement du marché ne leur nuise pas.

### **Esplanade Cusset – place de la liaison cyclable et cohabitation**

Afin d'éviter tout problème de cohabitation, les participants ne souhaitent pas qu'une piste cyclable traverse l'esplanade. Celle-ci doit plutôt être positionnée en bordure de l'Esplanade. Ils soulignent par ailleurs que la piste cyclable actuelle sur la rue du 4 août pourrait être dangereuse (descente de 4 août à Zola)

### **Placette sous le mur végétal**

Globalement les participants sont d'accord avec cette proposition (réduire l'espace de la placette du mur végétal, en contrepartie, agrandir le trottoir d'en face) car cela permet de mieux faire concorder l'intersection Rue du 4 août / Cours E. Zola et Rue F de Pressensé Cours Zola dans une logique de continuité

### **Réaménagement de l'espace vert à l'intersection Baratin / Zola**

Les participants soulignent la nécessité d'aménager la connexion entre la rue Baratin et la rue Pierre Voyant et de permettre aux cyclistes d'accéder à la Rue Baratin à partir de la rue Pierre Voyant.

### **Les circulations des piétons**

Des craintes sont exprimées sur la traversée piétonne du cours : les deux passages piétons restent sans feu.

### **Remarques générales**

Les participants souhaitent qu'un lien puisse être fait avec le plan de circulation et le plan de stationnement : il serait utile qu'une information à leur sujet puisse être donnée dans le cadre de la concertation pour la requalification du cours Émile Zola.

## **CONCLUSION**

---

Didier Vuillerme conclut la séance en remerciant les participants pour leur travail. Il rappelle que la requalification du cours Émile Zola est un projet au long cours. Cette phase de concertation qui portait sur les premières intentions et propositions d'Ilex va venir nourrir leurs travaux puisqu'ils vont maintenant élaborer des esquisses, puis un avant-projet. Comme déjà annoncé lors de l'introduction, de nouveaux temps de concertation seront ainsi organisés et permettront à tous de participer à l'affinage du projet.